



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport

CIGEPS

Session plénière et réunion conjointe
avec le Conseil consultatif permanent – CCP

UNESCO

Salle XII
6-7 mars 2014

Distribution limitée

CIGEPS/2014/Doc.6

26 février 2014

Original anglais

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RECHERCHE SUR LES BÉNÉFICES SOCIOÉCONOMIQUES DU SPORT

Documents : [CIGEPS/12/Inf/Rev](#) – Rapport final de la session ordinaire du CIGEPS 2012, paragraphes 27-28 ; [37 C/REP/18](#) – Rapport du CIGEPS 2012-2013, paragraphes 11 et 12.

Contexte : Complétant le rapport d'étape sur le projet susmentionné, contenu dans le Rapport du CIGEPS qui a été présenté à la 37^e session de la Conférence générale, ce document présente les résultats d'une réunion d'experts sur l'initiative de plaidoyer de l'UNESCO, y compris des propositions de suivi.

Décision requise : projet de résolution (paragraphe 4).

1. Le 5 décembre 2013, une réunion d'experts s'est tenue au Siège de l'UNESCO sur le thème « Initiative de plaidoyer en faveur des sports : l'investissement public dans le sport et l'activité physique génère des bénéfices socioéconomiques ». Cette réunion multipartite avait pour objet de présenter la recherche et les initiatives en cours à l'appui des investissements publics dans le sport et l'activité physique et de continuer à déterminer les besoins des États membres en la matière. Seize États membres, l'UNOSDP, le PNUD, le Comité international olympique, quatre représentants du secteur privé ainsi que deux spécialistes universitaires étaient présents.

2. Le rapport détaillé de cette réunion est présenté en annexe à ce document. On peut résumer comme suit ses principales conclusions :

(i) la recherche actuelle est essentiellement axée sur différents types de bienfaits de l'activité physique et du sport, notamment :

- leurs bienfaits pour la santé ;

- leurs bienfaits sociaux, aux niveaux individuel (par exemple performance scolaire) et collectif (par exemple atténuation de la violence, intégration des groupes marginaux) ;
 - leurs bénéfices économiques, y compris ceux générés par le biais du secteur de l'industrie du sport et les économies réalisées sur les coûts grâce à des investissements publics ciblés ;
- (ii) la recherche dans tous les domaines susmentionnés doit encore être poursuivie, mais il existe déjà une masse critique de preuves scientifiques à l'appui de l'augmentation des investissements publics dans les programmes d'activité physique et de sport ; atteindre, par des techniques appropriées de communication, les décideurs qui ne sont pas encore convaincus est le principal défi décelé ;
- (iii) plusieurs initiatives devraient permettre de relever avec succès le défi susmentionné en matière de communication ; en particulier, la campagne « Conçu pour bouger » a impressionné les participants par sa solidité scientifique, ses messages stimulants et ses appels pragmatiques à l'action ; un meilleur usage doit être fait de ce genre de campagne de plaidoyer ;
- (iv) la diversité des contextes décisionnels en matière d'investissements publics exige une approche diversifiée ;
- (v) parents et familles devraient être particulièrement ciblés par les futures campagnes de sensibilisation, car ils sont indispensables au changement nécessaire de comportements ;
- (vi) pour être efficaces, les activités de plaidoyer et de sensibilisation ne sauraient dépendre de la distribution de documents imprimés, quelle que puisse être leur qualité, mais doivent intégrer d'autres formes de communication subordonnées à des contextes spécifiques, par exemple des réunions individuelles, des manifestations multipartites, l'utilisation de médias visuels, électroniques et sociaux, etc.

3. Les considérations ci-après pourraient permettre de déterminer les orientations futures que l'Organisation devrait suivre eu égard à cette initiative :

- (i) la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix est une nouvelle occasion d'organiser des événements multipartites à l'occasion desquels il est possible de sensibiliser les décideurs ; en liaison avec le suivi de MINEPS V, deux groupes d'experts pourraient être mobilisés pour concevoir et promouvoir de telles manifestations : sujet 1 – Élaboration d'une vision cohérente et intégrée d'une politique nationale relative au sport et à l'éducation physique, et sujet 7 – Plaidoyer pour l'augmentation des investissements publics dans des programmes de sport et d'activité physique ;
- (ii) des partenariats avec des organisateurs d'événements sportifs, des sponsors et les médias peuvent favoriser des changements dans la couverture médiatique des compétitions sportives afin d'y inclure des messages soulignant les divers bienfaits et valeurs du sport et de l'activité physique pour tous ; de telles campagnes médiatiques devraient spécialement cibler les parents et les jeunes ;
- (iii) des recherches plus spécifiques sur les investissements financiers, le rendement compétitif des investissements dans le sport et l'éducation physique doivent être menées et la recherche actuelle doit être mieux présentée ; les arguments économiques sont cruciaux pour influencer les décideurs ;

- (iv) plutôt que de produire davantage de matériels de sensibilisation, il conviendrait de réunir ceux qui existent et de les mettre à disposition afin qu'ils soient plus largement utilisés dans différents contextes.

4. À la lumière de ce qui précède, le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport souhaitera peut-être adopter la résolution ci-après :

Projet de résolution CIGEPS 2014/6

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document CIGEPS/2014/Doc.6,
2. *Prend note* des activités entreprises par le Secrétariat en matière de recherche et de plaidoyer sur les bénéfices socioéconomiques de l'activité physique et du sport ;
3. *Encourage* l'UNESCO, les États membres, le mouvement sportif et toutes les autres parties prenantes concernées à continuer d'élaborer des initiatives de plaidoyer mettant l'accent sur :
 - (i) l'utilisation de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix comme plate-forme de sensibilisation des décideurs aux bénéfices socioéconomiques du sport et de l'activité physique ;
 - (ii) l'établissement de partenariats qui favorisent la promotion par les médias des bienfaits de l'activité physique et du sport pour tous, en ciblant particulièrement les parents et les jeunes ;
 - (iii) l'élaboration et la diffusion d'arguments économiques en faveur de l'augmentation des investissements publics dans l'activité physique, le sport et l'éducation physique pour tous ;
 - (iv) le soutien à la collecte et à la diffusion des informations et outils de plaidoyer existants.